

TOULL

Test sur objectifs universitaires lifelong learning

Expression orale

(45 min)

Nom:			
Prénom :			

Maximum des points	Points obtenus
25	

Expression orale (Exposer une synthèse d'informations et en discuter)				
Maximum des points	25			
Situation	Dans un séminaire consacré aux questions d'actualité, vous avez reçu une documentation sur la question «Comment le monde a-t-il évolué au sujet du nucléaire ? ». Vous devez préparer une synthèse orale des informations les plus importantes contenues dans la documentation. La question de savoir s'il est possible d'abandonner l'utilisation de l'énergie nucléaire sera également discutée et est donc pertinente pour les préparatifs.			
Consigne	Tâche 1: Présentez d'abord le sujet en introduction, puis résumez les informations les plus importantes des textes pour vos auditeurs dans une synthèse. Afin d'éviter les répétitions, il est important de structurer les informations sélectionnées par thèmes et de ne pas présenter trois résumés de texte séparés. Donnez ensuite votre opinion sur le thème et concluez par une courte déclaration finale. Veuillez structurer votre présentation et la formuler dans vos propres mots. Vous disposez de 5 à 7 minutes pour la présentation. Ne rédigez pas de paragraphes. Dressez plutôt une liste de points à développer car vous n'êtes pas sensé lire vos notes mais vous adresser à un auditoire. Tâche 2: Votre exposé sera suivi de 5 minutes de discussion avec			
	l'examinateur/trice sur le thème « Peut-on / Faut-il, oui ou non, sortir du nucléaire ? ». Préparez quelques arguments pour défendre votre point de vue sur le sujet.			

Texte 1

Le traité EURATOM

Après la guerre, les six Etats signataires du Traité CECA (Allemagne, Bénélux, France et Italie) avaient comme préoccupation dominante l'approvisionnement en matières premières pour le développement industriel et la fourniture en énergie. La voie du nucléaire civil semblait alors être l'unique solution pour répondre aux besoins énergétiques croissants et pour garantir l'indépendance des Etats membres en ce domaine.

L'objectif du Traité Euratom, signé à Rome le 25 mars 1957, fut de mettre en commun les industries nucléaires, les connaissances et les compétences de ces Etats. Le traité prévoyait aussi une coopération dans l'approvisionnement en combustibles nucléaires et en uranium, par le biais d'une Agence créée à cet effet. Les fondateurs d'Euratom avaient une autre préoccupation qui portait sur la sécurité nucléaire. Pour eux, il existait deux dangers principaux, le risque du détournement de l'énergie nucléaire civile à des fins militaires et l'accident nucléaire civil.

- Des normes de sécurité uniformes furent donc établies entre les Etats membres pour protéger les populations et les travailleurs du secteur du nucléaire civil contre les risques d'irradiation.
- D'autre part, pour prévenir tout détournement de matières nucléaires à des fins militaires, des inspecteurs furent chargés d'en contrôler l'usage et d'appliquer la réglementation en matière de sécurité.

Texte 2

EURATOM aujourd'hui

Le traité Euratom est devenu inadapté à la situation actuelle d'une Europe nucléarisée. Le rêve d'un développement commun de l'énergie nucléaire en Europe ne s'est jamais réalisé, les intérêts nationaux l'emportant sur une éventuelle politique commune. Le cadre juridique d'Euratom ne parvient pas à harmoniser les diverses politiques nucléaires des Etats membres qui ont préféré faire cavalier seul. Par exemple, l'approvisionnement en combustibles devait à l'origine être assuré par la seule agence d'approvisionnement. La France n'a pas respecté cette décision, en créant Eurodiff qui assure à elle seule un tiers de la production mondiale de combustibles nucléaires. Ceci étant, le Traité Euratom reste efficace dans certains domaines, par exemple pour le contrôle de la non prolifération nucléaire en Europe ou pour les accords internationaux conclus par l'Union avec des Etats tiers (recherche, échange de matières, connaissances, etc.).

Le Traité Euratom prévoit aussi un cadre de mesures sanitaires vis-à-vis des risques liés, par exemple, à la radioactivité, notamment au travers d'une harmonisation des normes.

Texte 3

Une France « nucléarisée »

Avec ses 58 réacteurs et 1100 sites renfermant des déchets nucléaires, la France est le pays le plus nucléarisé au monde par rapport au nombre d'habitants.

Un peu d'histoire. La Deuxième Guerre mondiale a révélé au monde entier la puissance de l'énergie nucléaire. Désormais, il était clair que la bombe atomique serait l'arme absolue des

superpuissances. Le général de Gaulle comprend très vite que la France doit à tout prix l'acquérir. Il lance, dès 1945, la politique nucléaire française: le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) est chargé de doter la France de l'arme atomique et de développer le nucléaire civil en tant que source d'énergie. Mais c'est après le choc pétrolier de 1973 que le programme nucléaire français prend vraiment son essor.

Le gouvernement réagit très vite à la menace de l'inflation du prix du pétrole, en investissant massivement dans le nucléaire civil, afin d'assurer l'indépendance énergétique française.

Aujourd'hui, en France, le nucléaire assure près de 80 % de la production nationale d'électricité. Ce secteur d'activité est florissant et plus de 100 000 emplois en dépendent directement.

Texte 4

Le nucléaire et l'Europe

L'Union européenne est la première puissance mondiale dans le domaine du nucléaire civil et la seconde dans le domaine du nucléaire militaire, ce qui pose bien des problèmes, tant nationaux que communautaires.

Au sein de l'Europe, en effet, la politique nucléaire civile varie selon les États membres. Pour une majorité d'entre eux, il faut sortir du nucléaire ou du moins stopper son utilisation en tant que ressource énergétique. Mais cette volonté politique, qui reflète une opinion publique sensibilisée aux thèses écologistes, se heurte aux réalités économiques.

Plusieurs États européens ont déjà tenté la sortie du nucléaire. Dès 1980, les Suédois l'ont décidée par référendum, cette sortie devant se faire de manière progressive pour parvenir en 2010 à un arrêt total de la production d'énergie nucléaire.

Plus tard, en Allemagne, les socialistes, alliés aux Verts, avaient fait des promesses en ce sens. La coalition arrivée au pouvoir par la suite s'est alignée sur ces positions.

D'autre part, deux pays européens n'ont pas de programme nucléaire civil. L'Italie, qui a renoncé par référendum en 1987 à utiliser le nucléaire civil comme source d'énergie et le Portugal, où la question suscite encore des débats.

Source: Expression écrite B2, Reine Mimran et Sylvie Poisson-Quinton, Clé International – Unité 5, Leçon 15